

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**Le Conseil des Ministres**  
-----



**REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES STATUTAIRE**

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Ouagadougou, 29 décembre 2009*

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni, en session ordinaire, mardi 26 décembre 2009, au Siège de la Commission, à Ouagadougou au Burkina Faso, sous la présidence de Monsieur Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, son Président en exercice.

Ont également pris part aux travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ( BCEAO), Monsieur Adelino Francisco SANCA, Conseiller Président de la Cour des Comptes, Monsieur Touléma OUNDE, Président du Comité Interparlementaire, Monsieur Lassiné DIAWARA, représentant le Président de la Chambre Consulaire Régionale, Monsieur Daniel Lopes FERREIRA, représentant le Président de la Cour de Justice et Monsieur Almamy MBENGUE, représentant le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

Au cours de cette session, le Conseil a examiné le projet de Budget de l'Union pour l'exercice 2010 et les rapports de contrôle des comptes des Organes de l'UEMOA pour les exercices 2001 à 2007.

S'agissant du projet de Budget de l'Union pour l'exercice 2010, le Conseil l'a approuvé, équilibré en recettes et dépenses, à la somme de **cent cinquante cinq milliards trois cent trente cinq millions neuf cent soixante quinze mille deux cent dix huit (155 335 975 218) francs CFA**, financé à hauteur de 62% par les ressources propres et 38 % avec les appuis des partenaires au développement.

Dans ce cadre, le Conseil a autorisé les dotations suivantes :

**Au titre du Budget des Organes**, un montant de 89 792 954 392 FCFA, soit 58 %, dont :

- 68 799 271 398 FCFA, pour les dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'équipement ;
- 10 000 000 000 FCFA, pour la dotation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) ;
- et 10 993 682 994, pour la dotation du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR).

**Au titre du Budget spécial du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR)**, un montant de 65 543 020 826 FCFA, soit 42%.

Sur les propositions de dotations, un montant de **84 162 067 862 FCFA**, soit 54% est consacré à des investissements au profit des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sectorielles, du Programme Economique Régional, des interventions du FAIR et des appuis divers aux structures nationales chargées de la mise en œuvre des activités communautaires.

A cet effet, le Conseil a adopté trois projets de Règlements portant affectation du produit du Prélèvement Communautaire de Solidarité pour l'exercice 2010, adoption

du Budget de l'UEMOA pour l'exercice 2010 et autorisation de programme de construction du siège du Parlement de l'Union.

Le Conseil des Ministres adresse ses félicitations à la Commission de l'UEMOA pour les efforts engagés dans la mobilisation des ressources propres en vue du financement des actions de développement communautaires. Il l'invite à intensifier les investissements sur les projets en faveur des populations et demande aux Etats membres d'accélérer les procédures leur permettant de bénéficier effectivement des financements mis à leur disposition.

Le Conseil demande à la Commission de lui faire régulièrement le compte rendu des financements destinés aux actions de développement dans les Etats et l'état de leur exécution.

S'agissant des rapports de contrôle des comptes des Organes de l'Union, présentés par la Cour des Comptes, le Conseil a adopté les projets de Règlements portant approbation des comptes des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil très chaleureux et fraternel qui leur a été réservé au cours de leur séjour, expriment au Gouvernement et au peuple burkinabè, leur profonde gratitude.

Fait à Ouagadougou, le 29 décembre 2009

Le Président du Conseil des Ministres



Charles Koffi DIBY